

Compte-rendu de gestion intermédiaire

Immeuble

LE BRANLY

46 BOULEVARD DU MARTINET 65000 TARBES

Conseil syndical

M. ANTOINE

MME FORTUNA

MME GOUAUX

Vos interlocuteurs FONCIA

Christophe SIMORRE

PRINCIPAL DE COPROPRIETE

Tél. 05.62.34.86.53

christophe.simorre@foncia.fr

FRANCOISE DE INES-PAILHAS

Assistante copropriété

Tél. : 05.62.34.86.43

de-ines-pailhas238@foncia.fr

Emmanuelle BAJAC

Comptable

Tél. : 05.62.34.86.51

bajac325@foncia.fr

Chère Madame, cher Monsieur,

Conformément à l'engagement FONCIA, nous avons le plaisir de vous adresser un compte-rendu portant sur la gestion de la période du 01.04.2016 au 31.03.2017 de votre copropriété.

1. COMPTES DU SYNDICAT

Comme chaque année, nous avons rencontré le conseil syndical pour lui présenter les comptes de la copropriété et lui permettre d'assurer sa mission de contrôle.

a. Situation financière

La copropriété présente une trésorerie créditrice de 1106.18 €.

b. Dépenses de l'exercice

Les dépenses se sont élevées à 18307.48 € pour un budget voté de 16429.00 €, soit un déficit budgétaire de 1878.48 €, représentant un écart de +11 % par rapport aux estimations.

LES TRAVAUX

Travaux : REFECTION TOITURE 2016

Votés en AG du 7.09.2016

Pour un montant de 2370.06 €

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise EFFICASS

Travaux : TERRASSEMENT CAVE CLUB ALPIN

Votés en AG du 7.09.2016

Pour un montant de 600 €

Ces travaux sont réalisés par l'entreprise BIELSA

2. LES DOSSIERS SINISTRES

Nous avons ouvert plusieurs dossiers sinistres dans le cadre de la police multirisque immeuble, dont détail ci-après :

Dossier sinistre : INFILTRATION PAR TOITURE

Date de survenance du sinistre : 14/06/2016

Circonstances : INFILTRATIONS

3. LES PROCEDURES

a. Recouvrement de charges

Après mise en œuvre des diligences habituelles (mises en demeure, relances, sommations d'huissiers etc....), nous avons été amenés, pour préserver les intérêts du syndicat, à introduire les procédures suivantes :

Le service contentieux a pris en charge le recouvrement du dossier de Mr Mme DHUGUES.

b. Autres Procédures:

Nous n'avons pas engagé d'autres procédures.

4. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ordre du jour de l'AG traite des questions habituelles auxquelles ont été rajoutées celles relatives aux gros entretiens et travaux nécessaires à la bonne conservation de l'immeuble.

Enfin, nous tenons à remercier votre conseil syndical pour son implication dans le traitement de l'ensemble des dossiers.

Nous vous prions de croire, Chère Madame, cher Monsieur, en l'assurance de nos sentiments dévoués.

Christophe SIMORRE